



Confédération Paysanne

# PESTICIDES: ON PEUT S'EN PASSER!

MOINS  
DE PESTICIDES,  
C'EST PLUS  
D'ÉCONOMIE!



© Isabelle Tichou

D'un point de vue agronomique, l'INRA a montré récemment qu'une réduction de 50% des pesticides n'induisait que 6% de baisse de rendement... et surtout une réduction des charges! Les dépenses totales en pesticides pour les exploitations professionnelles ont représenté 2,6 milliards d'euros en 2010<sup>(1)</sup>.

Le paysan autonome et économe est aujourd'hui celui qui court le moins de risque et préserve ainsi mieux son activité.

L'utilisation des pesticides a un coût différé, celui de la dépollution des eaux, estimé en France à 54 milliards d'euros annuels<sup>(2)</sup>. Il faut également chiffrer les coûts de santé et tenir compte de leurs conséquences sociales, ainsi que les coûts environnementaux liés à la perte de biodiversité.

Pour préserver l'autonomie des paysans et sortir de cette logique coûteuse, deux points de vigilance:

1. Réduire l'emprise excessive des vendeurs de pesticides sur les agriculteurs (pression des « prescripteurs » de terrain qui font le conseil et la vente).
2. Dénoncer les collusions d'intérêts syndicaux et commerciaux de certains représentants de la profession.

(1) UIPP  
(2) Rapport CGDD 2011

## ✘ L'AGRICULTURE, DÉPENDANTE DES PESTICIDES ?

### POURQUOI LES PESTICIDES? ET POURQUOI AUTANT ?

Les pesticides ont connu leur essor après la seconde guerre mondiale, favorisés par la pénurie alimentaire. Les gains de productivité permis par l'utilisation conjointe des pesticides, engrais, mécanisation et sélection variétale, et le discours progressiste prônant « la modernité et l'innovation » (au détriment des savoirs paysans) ont occulté les impacts environnementaux et sanitaires de leur utilisation massive.

Or la logique industrielle et productiviste conduit l'agriculteur dans une course perpétuelle au rendement qui l'amène à négliger les bases agronomiques et le milieu : dictées par des intérêts restreints à leur marge brute annuelle, les rotations de cultures sont trop courtes (voire inexistantes), le sol est considéré comme un simple support et l'aléa climatique négligé.

### LE DOPAGE OFFICIAISÉ DES PLANTES CULTIVÉES...

L'intensification pousse les plantes cultivées au maximum : celles-ci se fragilisent, perdent leur capacité d'autodéfense contre les bio-agresseurs et se retrouvent plus souvent « malades » : il faut donc les traiter. Le traitement occasionnel devient permanent, le curatif devient préventif - dans une logique « d'assurance récolte » systématique.



### EN CHIFFRES

AVEC **80 000** TONNES DE MATIÈRES ACTIVES ET **170 000** TONNES D'ADJUVANTS, SOIT 4 KILOS DE PESTICIDES PAR HABITANT, LA FRANCE EST LE **PREMIER** CONSOMMATEUR EN EUROPE ET LE **TROISIÈME** DANS LE MONDE.

**90%** DE CES PESTICIDES SONT AUJOURD'HUI UTILISÉS PAR LES AGRICULTEURS.

### ... QUI INDUIT UN CERCLE VICIEUX : LE DÉVELOPPEMENT DES RÉSISTANCES

Or le vivant possède de remarquables capacités d'adaptation à son milieu. A recevoir toujours plus de produits chimiques sensés les détruire, les insectes, champignons et virus développent des résistances. Il faut donc augmenter la quantité de pesticides ou trouver des molécules plus efficaces. Le lobby agro-pharmaceutique s'en frotte les mains car cette mécanique entretient la dépendance des agriculteurs. 🌱

# DES EFFETS HAUTEMENT TOXIQUES SUR LA SANTÉ HUMAINE

## ✘ LES PAYSANS SONT LES PREMIERS TOUCHÉS

Les pesticides perturbent de nombreuses fonctions vitales: systèmes endocrinien, nerveux, immunitaire, hormonal... Et entraînent de nombreuses maladies chroniques: cancers, malformations congénitales, système immunitaire affaibli, problèmes neurologiques, troubles de la reproduction...



Les deux tiers des cancers des paysans sont attribuables aux pesticides<sup>(3)</sup>: chez les utilisateurs professionnels, on détecte une forte présence dans le sang et des cancers très spécifiques (cancers du sang, du cerveau ou de la prostate, des maladies neuro-dégénératives (maladie de Parkinson). Leurs enfants sont aussi exposés: fréquence accrue des avortements spontanés, des cancers hématopoïétiques et des troubles de l'immunité, des malformations génitales, des retards de croissance, des handicaps. Lorsque la mère est exposée avant la naissance, le risque de développer un lymphome augmente de 53% et lorsqu'il s'agit du père, c'est le cancer du cerveau qui est plus fréquent (+ 49%).

D'après la MSA, un manipulateur de pesticides sur six présenterait des symptômes indésirables. Dans le monde, on dénombre un million de graves empoisonnements et 220 000 décès par an.<sup>(4)</sup>

Le reste de la population est également exposé, essentiellement *via* l'alimentation. Des résidus de pesticides sont détectés dans 50% des fruits et légumes; la plupart sont conformes aux niveaux jugés admissibles par l'administration (Dose Journalière Admissible ou DJA) mais ces seuils sont absolument illusoire. Il y a aussi contamination de l'eau de boisson et de l'air ambiant: l'Observatoire régional de la Santé de Poitou-Charentes a constaté une surmortalité dans les zones de vigne, par rapport à la population régionale, de 29% pour la maladie de Parkinson et de 19% pour les lymphomes.

Aujourd'hui, les études scientifiques le montrent bien: le corps humain est imprégné de pesticides (sang, cordon ombilical, lait maternel, cerveau...). ✨

<sup>(3)</sup> Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, 2011.

<sup>(4)</sup> OMS

## APRÈS LE DDT, LE SCANDALE DU CHLORDEÇONE!



Le *chlorderçone*, insecticide organochloré extrêmement persistant, a été utilisé en Guadeloupe et Martinique pour lutter contre le charançon du bananier.

Il a fait l'objet d'une Autorisation Provisoire de Vente de 1972 à 1981, puis d'une Autorisation de Mise sur le Marché de 1982 à 1990 – avec dérogation jusqu'en 1993 pour la Guadeloupe et la Martinique malgré son interdiction en 1976 par les États-Unis. Ses propriétés de perturbateur endocrinien et cancérigènes, son rôle dans la pollution des sols des bananeraies et des milieux aquatiques et sa bio-accumulation dans l'environnement étaient pourtant connues dès 1978.

Aujourd'hui, la population locale est contaminée à plus de 90%. Les cancers de la prostate sont deux fois plus nombreux qu'en métropole et les diabètes trois fois plus nombreux. Plus de 20 000 hectares de terres agricoles sont polluées pour les siècles à venir – ainsi que les eaux de rivière qui polluent ensuite les côtes. Les victimes actuelles (et à venir) attendent toujours réparation du préjudice subi et la reconnaissance de la responsabilité de l'État français.

POUR ALLER PLUS LOIN  
VOUS TROUVEREZ SUR  
CONFEDERATIONPAYSANNE.ORG  
LES ACTES DU COLLOQUE  
SUR LA RÉDUCTION DE L'EMPLOI  
DES PESTICIDES RÉALISÉ  
AVEC LA FADEAR FIN 2010.



# NUISIBLES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT



## IL N'Y A PAS DE PESTICIDE ANODIN : TOUS SONT DANGEREUX

Théoriquement utilisés pour ne contrôler qu'une petite fraction des espèces sur notre planète, les pesticides affectent toute la biosphère car persistants, non-sélectifs, volatiles. Or la diversité biologique est une condition indispensable pour l'agriculture et la survie de l'homme : les écosystèmes ont un rôle d'approvisionnement et de régulation (air, climat, érosion, eau, maladies et « nuisibles », pollinisation, risques naturels).

40 % de l'économie mondiale repose sur l'utilisation de la diversité biologique.

Ainsi, considérer le pesticide comme un simple médicament des plantes et justifier, à ce titre, son utilisation régulière, est non seulement une vision simpliste – puisque son effet est loin de se limiter à l'être vivant traité –, c'est aussi un discours malhonnête. ✨

**« Il est reconnu que les pesticides constituent une menace pour la santé humaine et pour l'environnement »**

JO de l'UE du 25/11/2009, dans « Le bilan Phyt'attitude », Mutualité Sociale Agricole, 2010, [www.msa.fr](http://www.msa.fr)

### EN CHIFFRES

**96%** DE NOS EAUX DE SURFACE ET **61%** DE NOS EAUX SOUTERRAINES CONTAMINÉES

**26%** DES EAUX DE SURFACE CONTAMINÉES AU-DESSUS DU SEUIL DE POTABILITÉ DE **0,1 µg/l.** (IFEN).

**229** MOLÉCULES DIFFÉRENTES DANS LES EAUX DE SURFACE ET **166** DANS LES NAPPES SOUTERRAINES (DONT CERTAINES INTERDITES D'UTILISATION DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES : DDT, ATRAZINE...) SACHANT QUE TOUS LES POLLUANTS NE SONT PAS SUIVIS.

RÉGRESSION DE **30%** DES ESPÈCES D'OISEAUX VIVANT DANS LES ZONES AGRICOLES ENTRE 1988 ET 2004.

DISPARITION DE **68%** DES ZONES AGRICOLES A HAUTE VALEUR NATURELLE ENTRE 1970 ET 2000.

PERTE DE **75%** DE LA BIODIVERSITÉ CULTIVÉE EN UN SIÈCLE (FAO).

### ABEILLES ET POLLINISATEUR MENACÉS



© M. Mathiez

Tous les pesticides leur sont néfastes, surtout ceux ayant une action systémique, ainsi que les plantes génétiquement modifiées produisant un insecticide.

Les modes de contamination sont multiples : par la pulvérisation, les poussières de semences traitées, le butinage de pollen, nectar et eau contaminés...

Il existe différents niveaux d'intoxication : aiguë avec exposition unique ; chronique avec exposition à faible dose sur une période longue. Les effets sont des modifications du comportement, de la nutrition, la communication, la thermorégulation, l'apprentissage et la mémoire, les capacités de vol, et la diminution de la résistance aux pathogènes.

Le développement des semences traitées avec des insecticides systémiques extrêmement toxiques pour l'abeille (*imidaclopride, fipronil, thiaméthoxam...* 6 à 7000 fois plus forts que le DDT), s'est accompagné d'une augmentation de la mortalité annuelle des ruches (passant de 5 à 30 % du cheptel).



# L'ÉTAT DOIT AIDER LES PAYSANS À SORTIR DE LA DÉPENDANCE



## HUIT PROPOSITIONS:

### **RÉGLEMENTER PLUS STRICTEMENT**

#### **LES AMM ET LES INSUFFISANCES DE LA RÉGLEMENTATION FACE AUX GRANDS GROUPES INDUSTRIELS**

Les Autorisations de Mise sur le Marché des pesticides sont biaisées car elles reposent uniquement sur les études réalisées par les firmes : l'instance d'évaluation ne dispose pas d'études contradictoires. Il est absolument justifié d'avoir des doutes sérieux sur sa qualité et son indépendance. Grâce aux multiples organismes « à but non lucratif » (ILSI, SETAC, ICPBR, OPERA...) qu'elle a créés, l'industrie établit des relations scandaleuses avec l'administration chargée de réguler son commerce, et la met au service de ses intérêts : elle fixe ainsi elle-même la majorité des normes encadrant la dissémination des poisons qu'elle produit. Il faut créer une évaluation indépendante et transparente et rendre la totalité des dossiers toxicologiques accessible au public.

#### **LES DOSES JOURNALIÈRES ADMISSIBLES (DJA)**

La DJA est la traduction administrative réglementaire de la notion de « dose sans effet ». Elle est utilisée pour les études de risques sur la santé. Or, elle est inadaptée pour les produits cancérigènes, mutagènes, toxiques de la reproduction et perturbateurs endocriniens, pour lesquels le danger existe dès la première molécule. « *Il faut savoir que seule la dose zéro doit être ainsi considérée, toute autre dose comportant un effet, si minime soit-il.* »<sup>(5)</sup>

En outre, l'évaluation des risques avant mise sur le marché d'un produit est réalisée par des expérimentations animales, méthodes datant d'un demi-siècle, alors que des techniques plus sensibles existent. Sans compter l'effet cocktail : la multiplicité des substances chimiques présentes dans les organismes vivants peut générer des effets imprévisibles et actuellement non évalués.

#### **LES PRESSIONS DE L'INDUSTRIE DES SEMENCES**

Le droit des paysans à produire et échanger librement leurs semences doit être inaliénable. Pour la majorité des espèces, le système actuel de sélection et d'inscription favorise l'utilisation de variétés certes productives mais souvent peu rustiques et fortement consommatrices de pesticides. Il désavantage très souvent les variétés « à bas intrants », un peu moins productives mais plus résistantes. Pourtant, de nombreux essais montrent que ces variétés conduites avec un itinéraire technique adapté à leur « rusticité » dégagent des marges brutes au moins équivalentes à celles des variétés les plus productives. De plus, il est souvent très difficile de se fournir en semences non traitées.

### **INTERDIRE LES INSECTICIDES SYSTEMIQUES**

Particulièrement utilisés en traitement de semences, ils constituent une action préventive sans attendre l'apparition du risque. Or leur caractère systémique se traduit par la présence de matières actives dans la totalité de la plante, et ce pendant toute sa vie. Ils génèrent ainsi une contamination permanente du pollen et du nectar, mais aussi des sols dans lesquels ils persistent plusieurs années, favorisant l'apparition des résistances.

### **FACILITER L'UTILISATION DES PNPP**

Retirer les préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP) de la réglementation des pesticides qui bloque leur autorisation. Les PNPP (purin d'orties, etc.) sont une des alternatives aux pesticides que 40 % des paysans se disent prêts à utiliser.

### **DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

A minima respecter les engagements pris lors du Grenelle de l'environnement. Accroître l'aide à la conversion et au maintien de l'agriculture biologique pour atteindre l'objectif de 20 % de SAU.

### **CHANGER DE POLITIQUE AGRICOLE**

Mettre en place une politique agricole commune qui favorise la bonne agronomie et non les règles du marché, dans la logique du rapport du Conseil Économique, Social et Environnemental national publié en mai 2011.<sup>(6)</sup>

### **RÉORIENTER LA RECHERCHE PUBLIQUE**

Réorienter la recherche agronomique publique au service des alternatives évoquées dans ce document en réduisant les moyens actuellement consacrés aux OGM.

### **AMÉLIORER LA FORMATION**

Adapter les contenus pour valoriser les pratiques réellement alternatives ; veiller à ce que les organismes de formation soient indépendants de l'agro-industrie.

### **SENSIBILISER LES UTILISATEURS**

Développer la transparence de la MSA sur les risques santé induits par les pesticides tant pour ceux qui les emploient que pour leurs voisins.

(5) René Truhaut (inventeur de la DJA), Microbiologie et hygiène alimentaire, février 1991.

(6) « La future PAC après 2013 », www.lecese.fr

# SUR MA FERME JE PEUX AGIR



## ✿ L'AGRO-ÉCOLOGIE: DES SOLUTIONS CONCRÈTES

La réduction des pesticides doit être considérée dans une démarche plus globale qui redonne leur place à l'agronomie comme à l'écologie. Avec l'avènement des produits chimiques, fertilisants et pesticides, on a considéré la parcelle agricole comme une entité qui fonctionne en vase clos, isolée de son environnement immédiat, alors que les interactions entre la plante cultivée et le reste de son milieu sont multiples. Utilisés à bon escient, les processus naturels créent des interactions bénéfiques qui favorisent nettement la productivité des cultures et la durabilité des systèmes de production agricole.

Les méthodes de lutte biologique (confusion sexuelle, induction de la résistance de la plante, auxiliaires prédateurs des bio-agresseurs) et physique (mécanique, thermique, paillage, etc.), si intéressantes soient-elles, ne sont à envisager que dans un deuxième temps. ✿

**« Pour nourrir le monde, l'agro-écologie surpasse l'agriculture industrielle à grande échelle. »**

O. de Schutter, rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation.



### QUELQUES PRATIQUES À EFFET MULTIPLE POUR ACCOMPAGNER LA SUPPRESSION DES PESTICIDES:

✿ **PRÉFÉRER LES ENGRAIS ORGANIQUES ET LES RESTITUTIONS DES CULTURES PRÉCÉDENTES AUX ENGRAIS CHIMIQUES**

Plus de matière organique dans les sols, c'est aussi plus d'infiltration et de rétention d'eau, et une nutrition plus régulière et adaptée de la plante.

✿ **RÉDUIRE LES ENGRAIS CHIMIQUES**

La plante va retrouver ses défenses naturelles, et la micro et macro-faune et flore du sol joueront mieux leur rôle.

✿ **AMÉLIORER LA STRUCTURE PHYSIQUE DU SOL PAR L'ADOPTION D'OUTILS DE TRAVAIL ADAPTÉS**

Privilégier les outils superficiels, plutôt traînés qu'animés, des tracteurs moins lourds... et intervenir aux périodes propices compte tenu de la météo et de la nature des sols.

✿ **FAVORISER LA DIVERSITÉ AU SEIN DE LA PARCELLE**

Les rotations longues et multiples et les associations de différentes variétés ou familles de plantes contribuent positivement au maintien des populations d'auxiliaires de culture, à la réduction des stocks d'adventices et à la résistance aux conditions climatiques extrêmes.

✿ **AUGMENTER LA DIVERSITÉ AUTOUR DE LA PARCELLE**

Les « infra-structures agro-écologiques » (haies, bandes enherbées, lisières de bois, fossés, arbres isolés...) sont considérées à tort comme improductives. Réunies en réseau continu et associées à des parcelles plus étroites, elles sont les zones d'habitat de 9 auxiliaires de culture sur 10.

✿ **ET BIEN ENTENDU, ADAPTER LE CHOIX DES VARIÉTÉS ET DES DATES DE SEMIS AUX CONDITIONS PÉDO-CLIMATIQUES.**

### LES FAUSSES «BONNES» SOLUTIONS



© Semences paysannes

#### L'AGRICULTURE RAISONNÉE?

Ce terme renvoie à un cahier des charges qui se résume presque à respecter la notice... : « Les engagements pris par les agriculteurs en la matière ne vont guère au-delà du respect de la réglementation nationale (...). Ils n'inscrivent pas l'agriculture raisonnée dans une démarche où l'agriculteur va résolument mettre en œuvre des pratiques qui lui permettraient d'éviter d'être dans une situation où il aura à traiter ». (7)

#### LES OGM?

La grande majorité des Plantes Génétiquement Modifiées à usage alimentaire actuellement commercialisée est soit résistante à un herbicide, soit productrice d'un insecticide. Or, ces deux pratiques engendrent l'apparition de résistances chez les organismes ciblés et la contamination générale du milieu. Ces PGM constituent des impasses techniques et induisent inexorablement l'augmentation de la présence de pesticides dans le milieu en plus d'accroître fortement la dépendance économique et décisionnelle du producteur.

(7) Expertise INRA-Cemagref : « Pesticides-Agriculture et Environnement », 2005.



## ENSEMBLE POUR DES PAYSANS NOMBREUX DANS DES CAMPAGNES VIVANTES



**Confédération Paysanne**

104, rue Robespierre – 93170 Bagnolet  
Tél : 01 43 62 04 04  
[www.confederationpaysanne.fr](http://www.confederationpaysanne.fr)



**FADEAR**

**LES ADEAR VOUS ACCOMPAGNENT  
DANS VOTRE DÉMARCHE D'AGRICULTURE PAYSANNE**

Pour trouver l'ADEAR la plus proche de chez vous :  
[www.fadear.org](http://www.fadear.org)

Contact local :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale au développement agricole et rural

Plaquette et colloque réalisés avec le soutien de :

*La responsabilité du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire ne saurait être engagée.*